



COMITÉ DIRECTEUR DU 13 OCTOBRE 2012 - LYON

Compte rendu

Présents :

- ✓ Comité directeur : BÉNINTENDE Jean-Claude - BOURDEAUX Jean-Philippe - BURLLOT Bertrand - DESSAINT Hubert - DUCHESNE DE LAMOTTE François - FAUCHIER Jeff - GENSAC Véronique - JEAN Dominique - KAUFFMANN Rémy - LACOUR Vincent - LAME Jean-Pierre - LASSALLE Marc - OULDALI Sonia - RIBREUX Boris - SÉNAC Thomas - SORREL Jérôme.
- ✓ Ligues : DANIEL Vincent - GILLES Yves.
- ✓ Invités : CLAPÉ Jean-François - COSTE Jean-Louis - ETIENNE Alain - MALBOS Stéphane.

Absents excusés : BARRE Pascal - BONNENFANT Kevin - FERRY WILCZEK Bruno - GARNIER Éric – JOFFRES Philippe – LANDREAU Jean-Christophe - MOURAGUES Olivier - THOMAS Vincent - VARNER Marion.

Pouvoirs : de APPRIOU Michel à SORREL Jérôme - de BRAËMS Pierre à BÉNINTENDE Jean-Claude - de CHAUVIN Agnès à GENSAC Véronique - de POULEAU Jean-Pierre à GILLES Yves - de PICHET Christophe à GENSAC Véronique .

Direction technique nationale : GOUESLAIN Yves

Secrétariat : MAUREL Sophie - MARCHESE Brigitte.

ORDRE DU JOUR

9 h 00 : début de séance du comité directeur

1. Tour de table : point des commissions, de la direction technique nationale, du secrétariat, depuis le dernier comité directeur

2. Approbation du compte rendu du comité directeur du 16 juin 2012

vote – PJ

3. Point sur les cotisations fédérales (titres d'adhésion) - PJ

4. Commissions Vie associative et Assurances : élection de nouveaux présidents

votes

5. Décisions prises suite à l'appel d'offres d'assurances FFVL/UFEGA (contrat 2013/2016)

6. Travaux de la commission spécifique accidents en compétition parapente

votes – 2 PJ

7. Laboratoire de tests fédéral : information sur la réunion du 21 septembre 2012 - PJ

8. Kite. Échéances de fin d'année (délégation, reconnaissance haut niveau, parcours d'excellence sportive PES, CO 2013, CO 2014-2017)

9. Point financier

a. Situation comptable à la fin septembre.

b. Perspectives à la fin d'année.

c. Projet de budget 2013 (notamment en vue de la convention d'objectifs) - **vote**

10. Suite des travaux de la commission des Statuts et des règlements

11. Validation du règlement des compétitions de kitesurf free-style

vote – PJ

12. Candidatures à l'organisation des championnats de France 2013 : delta.....

vote – PJ

13. Point d'information / divers

a. Point d'info mont Blanc

Fin des travaux à 17 H 00

1. Tour de table

La séance débute par un tour de table sur l'actualité des commissions, de la DTN et du secrétariat, depuis le dernier comité directeur.

Dominique Jean signale que la réunion Sites prévue début octobre a été annulée faute de participants. Une réunion juste après l'assemblée générale 2013 aurait été pratique à organiser mais les commissions ne seront pas encore constituées. L'actualité récente a été marquée par la signature de la convention sur les aires marines protégées et par une recrudescence des conflits sur les sites. Les conseillers techniques sont remerciés pour leur efficacité.

Jean-Philippe Bourdeaux souligne l'activité soutenue du delta au cours de l'été : coupe de France des clubs, championnat de France, championnat d'Europe, 1^{ère} place d'Antoine Boisselier au Swiss Master à Stan et record mondial de Jacques Bott dans le classement OLC ailes delta et rigides confondues. Le prochain rendez-vous sportif sera le championnat du monde à Forbes en Australie en 2013. Les assises se tiendront les 1^{er} et 2 décembre à Vallon-Pont-d'Arc (07). Jean-Philippe se réjouit par ailleurs de l'arrivée d'Emmanuel Félix-Faure est en tant que conseiller technique au CND.

Jean-Louis Coste, courtier en assurances, accepte la proposition de Jean-Pierre Lame de le remplacer à la présidence de la commission des Assurances,

François Duchesne de Lamotte attire l'attention de tous sur la multiplication des demandes de dérogations médicales en tous genres, sur la gestion parfois difficile des kinés et sur un dossier disciplinaire relevant du médical qui pose toujours problème. Dans le cadre du devoir d'information de la fédération, Il insiste sur l'obligation de prévoir en 2013 un avertissement particulier sur nos pratiques spécifiques et sur la nécessité d'une bonne forme physique lors de la prise de licence. Il nous fournira d'ici à la fin octobre 2012 le texte adéquat à insérer.

Sophie Maurel détaille l'actualité dense du secrétariat avec une saisie soutenue des licences délivrées par les écoles, un travail de fond sur les nouveaux contrats d'assurances et la préparation des rassemblements kite et parapente/delta. L'informaticien quant à lui travaille à la refonte du formulaire de licence en ligne. La coupe Icare qui s'est bien déroulée, notamment grâce à la mobilisation des élus, a été marquée par la présentation de nouveaux visuels sur le stand et le lancement du clip FFVL. Le contrat en CDD sur le poste des licences arrive à son terme et Marilyn Peirano, sur le point de partir en congé de maternité, sera remplacée jusqu'à la fin de l'année par une intérimaire.

Yves Goueslain annonce l'arrivée de deux nouveaux cadres techniques : Julien Garcia, domicilié en Andorre, titulaire d'un master en STAPS et informaticien a été reçu au concours externe et sera stagiaire à compter du 1^{er} janvier 2013. Emmanuel Félix-Faure, titulaire d'un master en géographie, a été reçu au concours interne.

L'équipe de la DTN est quelque peu déstabilisée en interne : un conseiller technique est en arrêt maladie (ce qui pose problème au président de la ligue PACA sur les missions handi), un autre est extrêmement surchargé en Picardie. Les conseillers souffrent du désengagement des élus en fin d'olympiade, de la complexité croissante des dossiers et du manque de visibilité, particulièrement sur l'avenir du kite.

Sophie Maurel indique que le secrétariat est dans la même situation.

Pour ce qui est des résultats sportifs, les kiteurs français ont obtenu deux médailles de bronze lors du championnat du monde de kite, en présence de l'ISAF et de l'IKA. Concernant le championnat d'Europe de parapente à Saint-André-les-Alpes, l'organisation a été à la hauteur de l'événement. Par contre, le travail sur l'homologation des voiles s'est avéré peu fructueux et les résultats de l'équipe

de France très insatisfaisants. Une synthèse du débriefing sur cette contre-performance sera communiquée sous peu.

Bertrand Burlot a diffusé le compte rendu de la réunion de la commission Vie associative qui s'est tenue à Saint-Hilaire et propose, tout en restant membre de la commission, qu'Hélène Davit le remplace à la présidence.

Stéphane Malbos déplore le manque de ressources bénévoles au sein de la CIVL. La démobilisation est très nette depuis le drame de Piedrahita, la sous-commission parapente est inactive et les harnais cocons et parachutes de secours ne sont toujours pas au point. Des divergences existent parmi les constructeurs sur ce que doivent être les ailes de demain. Sur la base de quels critères la CIVL doit-elle prendre ses décisions ?

Jérôme Sorrel se félicite de la bonne structuration de la compétition kite. Les appels à candidatures pour les championnats de France 2013 sont bien lancés. L'avenir du kite est suspendu aux échéances internationales et nationales. Le bénévolat connaît également des baisses de régime surtout au niveau national.

Rémy Kauffmann remercie Chris Cessio pour la mise en place de formations multiples et dynamiques. Les Snowkitemasters sont en plein développement. Les problèmes liés au snowkite et au monitorat fédéral restent d'actualité.

Sonia Ouldali rend compte de l'enquête sur le recyclage des voiles pour laquelle 30 % de retours ont été enregistrés. Les constructeurs tout comme les pilotes sont intéressés par le recyclage qui porte sur une centaine de tonnes par an. La prochaine étape consistera en une étude de faisabilité à la fois technique et économique. Son coût de 30 000 € sera financé pour moitié par l'ADEME. Les 15 000 € restants pourront faire l'objet d'une demande à la CIVL, au CNFAS, aux constructeurs, etc.

Vincent Lacour indique que l'actualité de la commission Sécurité et technique est plutôt morose et que la base de données des non-accidents est en place.

Marc Lassalle revient sur la lente avancée des négociations dans le domaine des parcs nationaux. La réunion au sujet du parc de la Vanoise a été reportée. Les Pyrénées et les Cévennes sont dans le flou. La situation se débloque dans les Calanques et suit son cours dans les Écrins. Le parc du Mercantour est en attente d'une décision du Conseil d'État sur la modification d'un texte.

Véronique Gensac signale le lancement du clip FFVL et le développement de *Vol Passion* dont les deux dernières parutions ont été enrichies de quelques pages (d'où un surcoût). Pour ce qui est de la compétition, la réflexion sur la sécurité continue. En ce qui concerne le retour de Saint-André-les-Alpes les compétiteurs semblent avoir tiré des leçons de leur échec au dernier championnat d'Europe et ont à cœur de donner une autre image.

Alain Étienne évoque les pré-Mondiaux de delta en 2013 et les Mondiaux en 2014 tout en se félicitant d'un rajeunissement parmi les pilotes de delta.

Yves Gilles fait état de la réunion de l'APL qui s'est tenue durant deux jours dans le Vercors avec à l'ordre du jour le rôle des présidents de ligue au sein de la fédération, leur participation aux travaux de certaines commissions et leur mission de relais entre le terrain et les instances dirigeantes. La réflexion porte actuellement sur le règlement intérieur de l'APL.

Par ailleurs, le nombre de licenciés a augmenté en Languedoc-Roussillon, dont la ligue bénéficie d'une bonne dynamique. Les formations kite prospèrent grâce à l'implication d'Éric Wyss.

Vincent Danel estime que la réunion de l'APL, qui a rassemblé douze présidents de ligue, a été fructueuse. Il souligne malgré tout une perte d'élan en matière de projets dans sa région Rhône-Alpes.

Jean-François Clapé indique qu'aucun cas de dopage n'a été signalé cette année.

Boris Ribreux se félicite de la tenue de deux coupes de France UNSS, une en parapente à Salins et une autre en kite à Dunkerque. Les professeurs d'EPS sont très demandeurs de formation kite. Par ailleurs, l'académie de Grenoble a accepté le financement de l'UNSS parapente. La coupe de France UNSS parapente se déroulera en octobre 2013 sur l'île de la Réunion si suffisamment de candidats expriment leur volonté d'y participer et en acceptent le surcoût.

Hubert Dessaint félicite Alain Girard pour le développement des actions de formation. La compétition en format acrobatique souffre du manque de renouvellement des compétiteurs. La solution consiste sans doute à moderniser les règlements.

Jeff Fauchier constate qu'un nombre croissant d'accidentés reprennent la pratique du parapente. On dénombre à ce jour 454 moniteurs biplaceurs handi. Le nombre de vols n'est pas comptabilisé à ce jour mais le gros de l'activité est réparti entre Millau, Montlambert et Saint-Hilaire. Des formations de moniteurs de catakite se sont déroulées à l'ENVSN. Jeff évoque de plus un problème d'assurances pour les moniteurs de biplace concernant l'emport de passagers.



2.Approbation du compte rendu du comité directeur du 16 juin 2012

VOTE NUMÉRO 1, À MAIN LEVÉE

23 VOTANTS

Approbation du compte rendu du comité directeur du 16 juin 2012, cf. PJ

22 OUI - 1 ABSTENTION



3. Point sur les cotisations fédérales (cf. PJ), intervenant JP. Bourdeaux

Le nombre de licences annuelles, titres de participation et compétiteurs atteint le chiffre de 47 071 au 30 septembre 2012, soit quasiment le même résultat qu'en 2011, de date à date.

Les chiffres de tous les produits sont en hausse à l'exception de celui des licences Educ'en ciel et découverte (cerf-volant), et des licences élèves année et jeune (kite).



4. Élection de nouveaux présidents de commission

VOTE NUMÉRO 2, À MAIN LEVÉE

23 VOTANTS

Élection de nouveaux présidents de commission

Les deux votes ont lieu à main levée en l'absence d'opposition de la part des membres votants.

→ Commission des Assurances : Jean-Louis COSTE

OUI À L'UNANIMITÉ

(Jean-Pierre Lame reste membre de la commission)

→ Commission Vie associative : Hélène DAVIT

Suite à la proposition de Bertrand Burlot qui reste dans la commission.

21 OUI - 2 ABSTENTIONS



5. Décisions prises suite à l'appel d'offres assurances FVVL/UFEGA (contrat 2013/2016), intervenants Jean-Pierre Lame et Jean-Louis Coste

Jean-Pierre Lame et Jean-Louis Coste font le point sur les négociations en cours de finalisation. Est évoqué le devoir de la fédération en matière de responsabilité civile ; des modifications seront à prévoir concernant son affichage lors de la prise de licence en ligne ou papier.

Le DTN se rapprochera du ministère pour une mise au point et le BD étudiera les différentes options lors de sa réunion de travail à Quiberon fin octobre.

Une information renforcée doit être en tout cas mise en place à destination des présidents de club, afin de les alerter sur leur responsabilité en tant que dirigeant d'association, notamment en cas de non-respect des statuts fédéraux en vigueur.

Yves Gilles suggère de recourir à la MAIF. Le DTN rétorque que la MAIF ne possède pas d'agrément aérien et ne peut donc pas répondre à l'ensemble de l'appel d'offres, ou tout au plus pour un petit nombre de clubs pris individuellement. Jean-François Clapé insiste sur la nécessité de recourir à un assureur suffisamment solide et compétent, susceptible de pouvoir faire face à un sinistre majeur.

François Duchesne revient sur l'obligation de vérifier plus rigoureusement la production du certificat médical de non contre-indication permettant de délivrer une licence en toute conformité.

Autre modification, la FFVL ne proposera pas de couverture assistance rapatriement qui pourra être souscrite à titre individuel via le courtier.

Air Courtage souhaite avoir sur le site Internet fédéral un lien (non exclusif) vers son propre site commercial. Les membres du CD sont d'accord sur le principe, le texte devant être relativement neutre : exemple « cliquer ici pour trouver les propositions de notre courtier Air Courtage ».



Concernant les indemnités journalières (IJ), option possible lors de la souscription d'une individuelle accident (IA), elles ne seront pas proposées pour les pratiquants de loisir pour cause d'abus répétés. La question se pose sur le maintien de cette option pour les moniteurs (associatifs ou d'État).

Rémy Kauffmann souhaite que les professionnels ne soient pas opposés aux particuliers.

François Duchesne attire l'attention sur la distinction entre IJ et perte d'exploitation, une assurance pour cette dernière étant présentée comme plus judicieuse. Il faut veiller à ne pas augmenter la sinistralité (en supprimant notamment les IJ), quitte à fournir aux professionnels des explications argumentées.

Jérôme Sorrel suggère de négocier avec l'assureur, pour le compte des pros, une « perte d'exploitation » plutôt que des IJ, de manière à éviter toute injustice vis-à-vis des particuliers.

Le DTN attire l'attention sur l'intérêt de préserver une relation privilégiée mais fragile avec les professionnels qui s'engagent à respecter la charte fédérale et à délivrer des licences pour le compte de la fédération. Le SNMVL est peu actif et c'est la FFVL qui est l'interlocuteur principal des pros, surtout en parapente.

Véronique Gensac se prononce pour le maintien des IJ pour les encadrants.

VOTE NUMÉRO 3, À MAIN LEVÉE

23 VOTANTS

Contrat d'assurances 2013/2016 concernant les indemnités journalières contenues dans l'individuelle accident :

- **La FFVL doit-elle continuer à proposer, à travers le contrat souscrit, des indemnités journalières, pour les encadrants ?**

20 OUI - 3 ABSTENTIONS

- **La FFVL doit-elle ne plus proposer d'indemnités journalières du tout (ni pour les encadrants ni pour les particuliers) ?**

20 NON - 1 OUI - 2 ABSTENTIONS



6. Travaux de la commission spécifique accidents en compétition parapente

VOTE NUMÉRO 4, À MAIN LEVÉE

23 VOTANTS

Travaux de la commission spécifique accidents en compétition parapente

Les travaux intermédiaires effectués par la commission ont été présentés. Un complément d'information est demandé par le Comité directeur. Le suivi de cette mission sera assuré par Thomas Sénac.

VOTE REPORTÉ AU PROCHAIN COMITÉ DIRECTEUR

7. Laboratoire de tests fédéral : information sur la réunion du 21 septembre 2012 - PJ

Celui-ci doit être réorganisé de manière à atteindre un seuil de rentabilité. Une durée d'un an lui est accordée pour trouver un statut juridique, des locaux appropriés et des fonds nécessaires pour investir en matériel et personnel. Si la norme allemande devient obsolète, le labo devra se faire agréer par le COFRAC (comité français d'accréditation). À la question de Jeff Fauchier sur les clients actuels du labo, le président répond qu'ils ne sont que deux (Nervure et ITV) et que les impayés de divers commanditaires au fil des années s'élèvent à ce jour à 41 330 €. Véronique Gensac met en valeur la mission de recherche et l'origine française de ce labo : cet aspect peut difficilement être rentable et fait partie des missions de la fédération, il reste à obtenir par ailleurs le paiement des clients privés.

François Duchesne estime que ce pôle de recherche a un avenir mais dans un autre cadre de gestion. Il suggère un partenariat avec une école d'ingénieurs, coopération qui selon le DTN ne peut pas être uniquement scientifique mais doit également porter sur un développement commercial. La proposition de Jeff Fauchier de suspendre l'activité du labo en attendant la chute de la norme LTF n'est pas retenue car elle entraînerait une perte de crédibilité au sein du vol libre et la disparition sans doute irréversible des deux seuls clients actuels.



8. Situation du kite : Échéances de fin d'année (délégation, reconnaissance haut niveau, parcours d'excellence sportive PES, CO 2013, CO 2014-2017)

Les échéances de fin d'année sont doubles.

Mi-novembre l'ISAF devrait valider le vote intervenu en mai sur l'accession du kite au statut olympique pour les J.O de Rio en 2016. Ce vote sera invalidé si 75 % des suffrages recueillis décident d'inverser la tendance. L'autre étape interviendra en fin d'année à travers la décision du ministère en charge des Sports d'attribuer la délégation du kite à la FFVL ou pas.

À supposer que la compétition soit affectée à la fédération de voile, il reste à la FFVL la possibilité de conserver la pratique de loisir, l'affiliation des écoles, la formation fédérale, le snowkite et le kite terrestre.

Jérôme Sorrel précise que le comité directeur se bat pour défendre douze ans d'investissement sous toutes ses formes dans cette activité.

L'assemblée générale 2013 pourra examiner les différents choix possibles avec tous les éléments d'information connus.



9. Point Financier

VOTE NUMÉRO 5, À MAIN LEVÉE

23 VOTANTS

Situation comptable à la fin septembre 2012

Les variations sur produits font apparaître un solde de 76 000 € (60 000 € sur le poste des licences plus 16 000 € en reversement d'assurances lié au partenariat UFEGA).

Les variations sur charges telles que proposées affichent un solde de 62 558 € (incluant les dépassements budgétaires et les projets potentiels).

Si ces éléments se confirment, le solde de l'exercice présenterait un excédent de 13 442 €. Le comité directeur valide les projets retenus pour sa destination.

OUI À L'UNANIMITÉ

VOTE NUMÉRO 6, À MAIN LEVÉE

23 VOTANTS

Projet de budget 2013, notamment en vue de la convention d'objectifs qui sera présentée, à la demande du ministère, dès le 20 octobre cette année, compte tenu des échéances.

Deux budgets ont été préparés.

***Hypothèse n°1 :** maintien de la délégation du kite à la FFVL et passage du kite au statut de haut niveau : le solde prévisionnel proposé s'élève à - 82 732 €.

Principaux impacts : augmentation du budget compétition kite, prise en compte de l'impact financier de la rénovation des licences.

***Hypothèse n° 2 :** perte de la délégation du kite mais maintien du développement des écoles, de la formation, du handi, des espaces de pratique et de la sécurité : le solde prévisionnel proposé s'élève à - 109 486 €.

Principales conséquences : perte du partenariat, baisse de la convention d'objectifs, suppression de postes de salariés.

OUI À L'UNANIMITÉ



10. Suite des travaux de la commission Statuts et règlements

Bertrand Burlot informe que les travaux concernant les statuts types des clubs, CDVL et ligues portent sur les obligations ministérielles, les modalités électorales et les modalités de révocation des membres ou de radiation de structure.

La version 6 élaborée à Saint-Hilaire est prise en main par Bruno Ferry-Wilczek accompagné d'un président de club. L'avocat sera consulté sur deux points particuliers ainsi que sur la question suivante :

« La fédération peut-elle imposer à ses structures affiliées d'ajuster ses statuts en fonction des nouvelles trames définies (hormis les obligations ministérielles) ? ».

La version définitive des statuts sera soumise au vote du CD de décembre.



11. Validation du règlement des compétitions de kitesurf freestyle et attribution du championnat de France de snowkite

VOTE NUMÉRO 7, À MAIN LEVÉE

23 VOTANTS

Validation du règlement des compétitions kitesurf freestyle (cf. PJ)

OUI À L'UNANIMITÉ

VOTE NUMÉRO 8, À MAIN LEVÉE

23 VOTANTS

Vote sur l'attribution du championnat de France de snowkite

*Race : Snowkitemasters au Lautaret les 5 et 6 janvier 2013

KAF (club de Lyon) au col des Supeyres les 9 et 10 janvier 2013 (+ une étape à valider)

*Freestyle : Snowkitemasters au Lautaret du 7 au 11 janvier 2013

22 OUI – 1 ABSTENTION

Pas de candidature enregistrée à ce jour pour le championnat de France de parapente et le championnat de France de cerf-volant.



12. Candidature à l'organisation des championnats de France 2013 de delta

VOTE NUMÉRO 9, À MAIN LEVÉE

23 VOTANTS

Candidature à l'organisation des championnats de France 2013 de delta, présentée par le Delta Club d'Annecy sur le site de Montmin. (cf. PJ)

OUI À L'UNANIMITÉ

Deux remarques sont faites par Stéphane Malbos.

Il serait plus judicieux d'organiser les pré-mondiaux après le championnat de France (et non avant).

D'autre part, il serait utile de prévoir deux jours de pause entre les deux événements, dans le cas où il s'agirait de la même équipe organisatrice. Alain Etienne en prend bonne note.



13. Point d'information - Divers

Point d'information sur le mont Blanc, intervenant Yves Goueslain.

Le mont Blanc fait l'objet chaque année en juillet et août d'une interdiction de survol. Cette disposition n'a pas été respectée par certains parapentistes en 2012 et, bien qu'aucun problème de sécurité n'ait été signalé, l'infraction a été relevée. Trois points restent à rediscuter dans cette interdiction afin de faire bouger les lignes et d'assouplir la réglementation.

**Le prochain comité directeur est prévu à Clichy le samedi 8 décembre 2012 à 10 h
(et non 9 h comme habituellement).**

La séance est levée à 17 h et les participants remerciés.